

### **Guide pour une visite d'accompagnement**

Dans le but de favoriser une adaptation plus grande des visites de classes aux besoins réels des enseignants et de tendre vers une pratique professionnelle qui s'inscrirait dans la logique de l'accompagnement et du soutien pédagogique, il devient utile et opportun d'envisager de nouvelles formes d'aide pédagogique, à apporter à l'enseignant au terme des observations de classe. Aussi a-t-il été jugé d'intérêt de mettre en place un dispositif d'encadrement de proximité qui permette d'établir entre l'enseignant et l'inspecteur un contexte de partenariat, bâti autour d'une responsabilité partagée et d'un souci commun d'efficacité. Ce nouveau dispositif prend appui, essentiellement, sur les principes suivants :

- **Le respect d'un contrat :**

Il est préférable que la visite de classe inscrite dans ce cadre d'intervention pédagogique soit effectuée à la demande de l'enseignant lui-même. Elle ne doit pas manquer de lui apporter, de façon effective, une aide qui lui permette de dépasser les difficultés qu'il rencontre et de parfaire la qualité de ses réalisations pédagogiques. Entre autres, elle doit l'aider, à mieux comprendre ce qui est nouveau dans les programmes d'enseignement, de se familiariser avec les approches préconisées officiellement pour telle ou telle activité de classe et ce, en vue de le conduire à rentabiliser au mieux ses actions pédagogiques.

Toutefois, il n'est pas exclu que cette visite d'accompagnement soit décidée par l'inspecteur, et motivée par la prise en considération des observations faites lors de visites d'inspections ou de séances de formation continue quant aux aptitudes et difficultés réelles de l'enseignant; compte tenu de la nature de cette visite, il est préférable d'en informer l'enseignant suffisamment à l'avance.

- **L'entraide :**

L'observation de classe, objet de visite d'accompagnement, sera couronnée par un entretien pédagogique caractérisé, de part et d'autre, par un esprit collaboratif basé sur une écoute mutuelle et permettant l'analyse des causes des insuffisances relevées et la recherche des moyens pour y remédier.

- **La concertation :**

L'inspecteur se concerta avec l'enseignant à propos des solutions à envisager pour venir à bout des difficultés constatées et de la démarche qu'il serait bon d'adopter en formation et en autoformation.

- **La souplesse :**

La visite d'accompagnement appelle nécessairement de la souplesse dans le traitement des difficultés observées.

- **Le réalisme :**

Afin d'identifier les difficultés réelles auxquelles l'enseignant est confronté, la visite d'accompagnement doit se faire dans des conditions tout à fait ordinaires.

L'accompagnement vise à :

- développer les compétences professionnelles chez les enseignants ayant des difficultés spécifiques

- valoriser les initiatives personnelles et les innovations pédagogiques
- conférer davantage d'opérationnalité aux pratiques professionnelles opérantes
- faire acquérir à l'enseignant la capacité à s'autoévaluer
- développer l'autonomie et la prise en charge personnelle
- inciter à l'autoformation.

La visite d'accompagnement s'effectue selon les étapes suivantes :

Étapes	Contenus
<b>1 – Observation d'une situation professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation effective, en situation de classe, d'une séance, d'une activité ou d'un ensemble d'activités</li> <li>- Relevé d'observations pédagogiques au moyen d'une grille</li> </ul>
<b>2 – Entretien pédagogique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Gestion de l'entretien :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Première évaluation de ce qui a été réalisé :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprécier globalement et de manière collaborative le travail réalisé au cours de la séance</li> <li>- Encourager l'enseignant et l'aider à s'autoévaluer</li> </ul> </li> <li>• <u>Analyse de contenu :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider l'enseignant à analyser la situation d'enseignement-apprentissage dans laquelle s'est inscrite la séance</li> <li>- Discuter avec lui les points forts ainsi que les points faibles nécessitant une révision des pratiques</li> <li>- Le convier à justifier ses choix (en matière de contenu et de méthodologie)</li> <li>- L'amener à reconsidérer les choix non pertinents</li> </ul> </li> <li>• <u>Synthèse de l'analyse :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider l'enseignant à distinguer les principaux points ayant fait l'objet de consensus au cours de la discussion</li> <li>- Le convier à hiérarchiser ces points en deux catégories : Points à maintenir / Points à perfectionner</li> </ul> </li> <li>• <u>Projet de formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au terme de l'entretien, l'enseignant contribue à la conception d'un projet de formation qui fixe les besoins, les objectifs, les étapes et les durées de ladite formation et qui a pour finalité de le conduire à parfaire ses pratiques professionnelles et à surmonter les difficultés identifiées.</li> <li>- L'inspecteur et l'enseignant se partagent la responsabilité de réaliser ce projet : formation / autoformation</li> </ul> </li> <li>• <u>Contrat pour les étapes ultérieures :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La participation à une séance de formation</li> <li>- La réalisation d'une leçon-témoin</li> <li>- La programmation d'une visite de suivi</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
<b>3 – Rapport</b>	<p>L'inspecteur rédige un rapport conformément au modèle ci-joint, à faire parvenir au professeur pour information et signature. et ce par l'intermédiaire des services administratifs concernés qui en garderont une copie comme référence.</p>

**RAPPORT  
D'ACCOMPAGNEMENT**

<b>L'enseignant</b>		<b>Circonscription</b>	
<b>Date de titularisation</b>		<b>L'inspecteur</b>	
<b>Grade</b>		<b>L'établissement</b>	
<b>Date de la visite</b>		<b>Niveau</b>	

**Projet d'accompagnement**

--

**Objectifs de la visite d'accompagnement**

--

**Situation professionnelle de l'enseignant**

--

**Compétences pédagogiques à mobiliser dans la situation pédagogique**

--

## ETAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

### 1- Description succincte de la situation pédagogique observée

--

### 2- Analyse réflexive de la situation pédagogique

<b>Planification</b>	
<b>Réalisation</b>	
<b>Résultats</b>	
<b>Régulations possibles</b>	

### 3- Bilan

--

### 4- Projet de formation décidé en commun (Formateur- enseignant)

<b>Dans le cadre de l'accompagnement</b>	<b>Dans le cadre de l'auto- formation</b>

### 5- objet de la prochaine visite d'accompagnement

--

L'inspecteur

L'enseignant

## RAPPORT D'ACCOMPAGNEMENT

L'Inspecteur :  
Discipline :

L'enseignant		Date de la visite	
Grade		Classe	
L'établissement		Leçon	

<b>Objet de l'accompagnement</b>	Démarches et méthodes	Objectifs- innovations- adéquation- progression- intégration	
	Contenu scientifique	Validité- précision- transposition	
	Evaluation	Dimension formative- contrôle continu	
	Communication	Variété- clarté des consignes- nature des interventions	
	Innovation	Implication- concrétisation- originalité de la conception	
	Auxiliaires didactiques	Variété- adéquation- fonctionnalité- innovation- TICE	

### Aspects positifs

--

### Besoins immédiats en formation

--

## PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

**Champs :**

**Objectifs :**

**Etapes :**

**Ressources et outils :**

**Conclusions :** (Adéquation- Analyse réflexive- auto- évaluation)

--

**L'inspecteur**

**L'enseignant**